

AVIS DE PAIEMENT

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES

Période de Octobre 2022 - Bulletin initial

RÉFÉRENCE DU PAIEMENT

N° d'action / d'agrément : STG-2022-016549-11909

N° du bénéficiaire : 51762

N° de paiement / N° titre de recette : 75

COORDONNÉES DU STAGIAIRE

LIENHART MICHAEL

24 RUE DES L ILE NAPOLEON

68200 MULHOUSE

Le 17/11/2022

FORMATION

Centre ou Organisme de suivi : ELAN Lieu d'action : RUE - 68350 - BRUNSTATT Intitulé de la formation : Titre professionnel développeur web et web mobile

Campagne : Rému 2022-2023

Date d'entrée en formation : 22/08/2022 Date de sortie de formation : 28/10/2022

TYPE DE PAIEMENT	À RETENIR	À PAYER
Rémunération : Octobre 2022 – barème : 712.4 Trentième(s) possible sur la période Octobre 2022 : 28 Absences : Aucune absence	0,00	664,91
BRUT IMPOSABLE	0,00	664,91
TOTAL	0,00	664,91
TOTAL NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU		664,91

IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE	BASE	TAUX	MONTANT
Taux non personnalisé	664,91	0,00 %	0,00

NET À VERSER APRÈS IMPÔT SUR LE REVENU	TOTAL À VERSER	
	664,91	

MONTANT IMPOSABLE	DU MOIS	DE L'ANNÉE
	664,91	1614,77

RÉFÉRENCE BANCAIRE

BANQUE: MA FRENCH BANK COMPTE: FR76 1690 8000 0102 0063 4034 313 LBDI FR P1 XXX

INFORMATIONS RÉCAPITULATIVES

N° de sécurité sociale : 184086822410211

Caisse d'affiliation : MSA ALSACE

Régime de protection sociale : Régime agricole Régime accident du travail : Régime agricole Cotisations prises en charge intégralement par le CONSEIL RÉGIONAL DU GRAND EST (Art L 962,3 du Code du Travail) .

COTISATIONS DU MOIS			COTISATIONS	NOMBRE D'HEURES		
Risque	Base	Taux	Montant	ANNUELLES	DU MOIS	DE L'ANNÉE
Assurance maladie	141,56	0,23	32,56	79,07	141,56	343,79
Assurance vieillesse	141,56	0,31	43,88	106,57	141,56	343,79
Allocations familiales	141,56	0,09	12,74	30,94	141,56	343,79
Accident du travail	246,31	2,24	5,52	13,40	141,56	343,79
T	OTAL		94,70	229,98		

Pour toute question concernant votre avis de paiement, merci de vous rapprocher de votre organisme de formation.

Assistance: assistance.laremugrandest@docaposte.fr